

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Groupe Cerri SA, Genève**
2.

Nom et siège de la société anonyme reprenante: Altran Technologies Netarchitects (Switzerland) SA (précédemment Netarchitects Communications SA), Genève
3.

Décision par: l'assemblée générale extraordinaire
4.

Date de la décision: 24.06.2004
5.

Echéance de préavis des créances: **13.01.2005**
6.

Adresse pour la déclaration des créances: Altran Technologies Netarchitects (Switzerland) SA (précédemment Netarchitects Communications SA), quai du Seujet 16, 1201 Genève
7.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
8.

Remarques: L'actif et le passif de la société Groupe Cerri SA sont repris par la société Altran Technologies Netarchitects (Switzerland) SA (précédemment Netarchitects Communications SA), conformément au contrat de fusion du 24 juin 2004 sur la base d'un bilan au 31 décembre 2003.
La société reprenante attire expressément l'attention des créanciers éventuels sur la possibilité de la confusion des biens des deux sociétés après l'expiration d'un délai de trois mois à compter du troisième appel aux créanciers conformément à l'article 748 chiffre 6 CO en relation avec l'article 745 CO.

Necker, Christ, Gregorc & de Candolle, Notaires
1206 Genève

(02586150)